

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évolution des modalités d'accueil en déchèterie

En cette période de déconfinement, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique modifie le fonctionnement de ses déchèteries pour l'adapter de façon optimale aux contraintes sanitaires comme aux besoins du public. Après la réouverture de la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan le 20 avril, les sept déchèteries des particuliers ont fait l'objet d'une ouverture partielle de 9 heures à midi, depuis le 11 mai et uniquement sur rendez-vous. Tous les flux (bois, gravats, déchets verts, mobilier, ferrailles, divers non valorisables...) y sont acceptés depuis le 18 mai.

À partir du lundi 25 mai, la prise de rendez-vous ne sera plus nécessaire pour accéder aux déchèteries.

À cette date, les sept déchèteries des particuliers pourront accueillir les usagers aux nouveaux horaires suivants : de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h15, hors dimanches et jours fériés, avec un retour aux jours habituels d'ouverture.

- **Arces**: du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le mardi et exceptionnellement le mercredi 27 mai)
- **Brie-sous-Mortagne** : du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le mercredi et le jeudi et exceptionnellement lundi 25 mai et vendredi 29 mai)
- **Chaillevette**: du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le mardi)
- **Grézac**: du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le jeudi)
- **Royan**: du lundi au samedi
- **La Tremblade**: du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le jeudi)
- **Saujon**: du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le jeudi)

Le respect des consignes sanitaires sera maintenu en limitant le nombre de véhicules présents en même temps sur chaque plateforme.

Le port du masque est encouragé afin de contribuer au meilleur respect des gestes barrières et permettre d'améliorer l'accueil simultané d'usagers dans l'enceinte de chaque site.

Aucune aide au déchargement ne sera effectuée par les agents de la CARA.

Il est demandé aux habitants d'apporter leurs propres outils (pelles et balais) afin de maintenir les lieux propres et d'organiser au mieux leur chargement pour fluidifier et réduire au maximum les temps de passage.

Contact pôle écologie urbaine- collecte déchets de la CARA : 05 46 39 64 64.